



18 Juil 2026 -18:14

Appartient à [Conseil des ministres du 18 juillet 2026](#)

Affaires étrangères : planification des missions de gestion civile des crises

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Maxime Prévot, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la planification indicative des missions de gestion civile des crises pour 2026 et a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la couverture budgétaire de la participation à ces missions.

Les missions de gestion civile des crises constituent l'opérationnalisation et la traduction concrète de la volonté politique belge de participer avec des moyens civils aux efforts internationaux de prévention et de résolution des crises et conflits, de stabilisation et de reconstruction post-conflit dans les zones en crise.

Le projet d'arrêté royal est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maxime Prévot, Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
<https://prevot.belgium.be>
info.prevot@diplobel.fed.be

AudreyJacquiez
Porte-parole (FR)
+32 497 16 18 61
audrey.jacquiez@diplobel.fed.be

Laurens Soenen
Porte-parole (NL)
+ 32 471 30 11 90
laurens.soenen@diplobel.fed.be

